

## Communiqué de presse

Saint-Denis, le 22 octobre 2018

# TOUS ENSEMBLE CONTRE LA DENGUE : la mobilisation nécessaire des collectivités

**6 630** cas de dengue ont été confirmés depuis le début de l'année 2018.

Malgré le fort engagement des services de l'Etat et des collectivités dans les actions de lutte contre la propagation de la dengue, la circulation virale se poursuit et laisse présager une épidémie d'ampleur au cours du prochain été austral.

Le préfet de La Réunion a réuni les maires ce lundi 22 octobre, afin de leur présenter les résultats des actions conduites pendant la période hivernale et les attendus à venir de chacun des acteurs.

## Les collectivités, acteurs essentiels dans la lutte contre la dengue

Face à l'importance des enjeux pour la population réunionnaise, qui exige une mobilisation sans faille, le préfet a rappelé le rôle essentiel des collectivités dans la lutte contre la dengue.

A l'occasion de la réunion des maires, les dispositifs, qui permettent aux élus d'intervenir activement au sein de la lutte coordonnée ont été détaillés :

- **recrutement** de parcours emploi compétences (PEC) ou d'engagés volontaires en service civique
- **formation** des personnels en contrats PEC, engagés volontaires du service civique, employés communaux, associations...
- **interventions de salubrité publique de niveau communal, gestion et ramassage des déchets**, et notamment des pneus et des véhicules hors d'usage, interventions chez les particuliers en porte-à-porte, sur **les terrains à l'abandon**, ...
- **interventions coercitives dans le cadre des pouvoirs de police du Maire**

Par leurs actions de nettoyage de quartiers, élimination des gîtes larvaires et relai des messages de prévention auprès de la population, les communes et les intercommunalités sont des acteurs essentiels de lutte contre la dengue, aux côtés des agents de la lutte anti-vectorielle de l'ARS Océan Indien. Le préfet a rappelé que la coordination de l'ensemble des acteurs est plus que jamais nécessaire à l'approche de l'été austral.

### GUIDE A DESTINATION DES ELUS

Pour accompagner au mieux les collectivités, un « guide à destination des élus », support pratique et synthétique, a été élaboré.

Il recense l'ensemble des actions et procédures réglementaires qui permettent aux élus de renforcer leurs interventions au sein du dispositif de lutte contre la dengue.



### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone: 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel: [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet: [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) - Twitter: @Prefet974



## Situation épidémiologique au 22 octobre 2018

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Du 1<sup>er</sup> au 7 octobre, **8 cas de dengue ont été confirmés.**

Les cas diagnostiqués sont répartis dans les zones suivantes :

=> **Dans l'ouest** : La Saline (1 cas)

=> **Dans le sud** : Saint-Louis (2 cas), La Rivière Saint-Louis (1 cas), Le Tampon (1 cas), les Aviron (1 cas), Saint-Pierre (1 cas)

=> **Dans le nord** : Sainte Suzanne (1 cas)

**Au total depuis le début de l'année 2018, on enregistre :**

- **143 hospitalisations** pour dengue
- **452 passages aux urgences**
- **5 décès**, dont 3 ont été considérés, après investigations, comme directement liés à la dengue
- Plus de **24 000** personnes ont consulté leur médecin traitant pour des symptômes évoquant la dengue.



Contact presse

